



FONDASYON JE KLERE
Une **Fondation**
une **nouvelle Forme**
de **Citoyenneté**
Une **Nation**

Communiqué

Contact : Marie Yolène GILLES
Tel. : (509)3728 8466

Justice-Sécurité :
La vie du juge Louima LOUIDOR du Tribunal de Première Instance des
Gonaïves menacée par le chef du "gang Kokorat san ras"
de Lacroix-Périsset

La **Fondasyon Je Klere (FJKL)** est fortement préoccupée par les graves menaces proférées par le **chef du "gang Kokorat san ras" de Lacroix-Périsset** contre le juge Louima LOUIDOR du Tribunal de Première Instance des Gonaïves.

Le **gang "Kokorat san ras"**, basé à Lacroix-Périsset, dirigé par les nommés "Général" Meyer, Lomaty, Bendji et Sadam, est un groupe de *trente-cinq* (35) hommes armés qui initialement était installé à Jubilé (Raboteau) dans la commune des Gonaïves et qui a pris quartier dans la zone de Lacroix-Périsset (commune de l'Estère) dans le courant du mois de novembre de l'année en cours.

Vols à mains armées, assassinats, viols, enlèvements suivis de séquestration contre rançon sont les actes reprochés à ce gang.

Dans un message audio rendu public sur les réseaux sociaux par la voix du "général Meyer", le gang annonce avoir exécuté sommairement les nommés Claude John (cousin du juge Louima) dans la localité de Boukantoni et Dieuseul Augustin (dans la localité de Platon) sous prétexte que ces jeunes jouaient le rôle d'informateurs pour le Magistrat instructeur qui est aussi originaire de la zone de Lacroix-Périsset. Le "général Meyer" termine son audio en proférant des menaces de mort contre le Magistrat instructeur et tous ceux qui s'aviseraient à informer le Magistrat de leurs zones de retranchement et des opérations que le groupe mène dans la zone.

La FJKL dénonce la connivence de certains policiers avec ce gang criminel. A titre d'exemple, le juge de Paix Josué ALEXIS, de la ville des Gonaïves, au cours d'une opération de fouille dans la prison civile des Gonaïves, a saisi un téléphone entre les mains d'un chef de gang dénommé Williams.

Scrutant le téléphone du détenu, il a relevé un message du policier Olnick JOSEPH envoyé à ce chef de gang emprisonné dans lequel il félicite le "général Meyer" qu'il avait appelé pour l'informer du jour que sa femme devait se rendre à Marchand Dessalines et lui accorder toutes les protections qu'elle mérite pendant qu'elle traverse la zone de Lacroix-Périsse. Ce qui fut fait.

La FJKL rappelle que le policier Olnick JOSEPH cantonné actuellement à la prison civile de Saint-Marc était transféré de son poste à la prison civile des Gonaïves à son poste actuel parce qu'il avait été soupçonné de préparer une évasion pour faciliter l'élargissement de certains chefs de gangs arrêtés aux Gonaïves.

La FJKL demande au **Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire** (CSPJ) de tout mettre en œuvre pour protéger la vie de ce magistrat courageux ; et à l'**Inspection Générale de la Police Nationale d'Haïti** (IGPNH) de diligenter une enquête aux fins d'identifier les policiers membres et sympathisants du gang "**Kokorat san ras**" aux fins de les sanctionner.

Enfin, la **Fondasyon Je Klere** (FJKL) demande à la PNH de prendre toutes les dispositions aux fins de démanteler au plus vite le gang "**Kokorat san ras**" basé à Lacroix-Périsse avant qu'il ne devienne une plaie incurable au cœur de l'Artibonite.

Port-au-Prince, le 23 décembre 2021